



Compte rendu du CA du 3 Février 2023

Présents : Michèle S, Monique G, Geneviève S, Yannick B, Sonia T, Claudine L, Annie C, Chantal G, Christian F, Maryvonne C.

Excusés : Francette H, Jo B.

Invitée en tant que personnes ressources : Chantal Pallier

Chez Geneviève.

Ordre Du Jour :

1. **Remplacement de Michelle Geffrouais : Comment gérer les annonces dans la presse !**
2. **Revoir le fonctionnement du Secrétariat Général du Bureau**
3. **Le Site Pédibus : Sonia, Monique**
4. **Gabrielle Bordier : Geneviève**
5. **Les Formations FF Randonnée : règlement : Cas de Maryvonne et de Sonia**
6. **Subvention Départementale : Achat de Bâtons pour la marche Nordique (2024) ?**
7. **Que reste-t-il de la subvention ? Comment l'utiliser ?**
8. **Montant maximum d'utilisation de budget sans délibération pour petits achats (location de salle)**
9. **Repas au Restaurant : Chantal P**
10. **Questions diverses**

Début : 17H

1. **Remplacement de Michelle Geffrouais : Comment gérer les annonces dans la presse !**

Jusqu'à présent, il y avait dans la presse régulièrement des renseignements sur toutes les randonnées (5 fois par mois) ce qui oblige :

- à une personne d'être dédiée à la communication aux médias.
- aux « organisateurs » des randonnées de les reconnaître suffisamment à l'avance pour permettre la parution dans les temps.

Pourquoi ne pas préférer la rédaction d'évènements, comme Le repas Annuel, La Galette...avec photos pour que le Club soit visible dans les journaux.

A tester avec le repas du 11 Mars. Prévoir un groupe de 2 ou 3 personnes pour écrire un communiqué, Sonia pour les photos et **qui ?**

2. Revoir le fonctionnement du Secrétariat Général du Bureau

Cette fonction fait appel à de nombreux intervenants et ne semble peser à personne, donc on garde cette organisation.

Trois personnes ont la liste de diffusion des adhérents de pédibus : Monique, Claudine et Maryvonne.

Les Voyages : Monique pour tous les voyages + Christian pour les randonnées citadines.

Les Randonnées : Maryvonne pour les internautes et Geneviève pour les non internautes.

Réservation des Salles : Michèle pour la salle de l'AG.

Les Compte-rendus : Claudine.

3. Le Site Pédibus : Monique avec la participation de Sonia.

Monique demande que les photos lui soient envoyées par mail et non sur son téléphone. La manipulation est plus aisée. Sonia va avoir les codes d'accès et un tutoriel (et l'aide de Monique) pour pouvoir faire des modifications si nécessaire. Il est prévu de modifier l'onglet « rando santé » et de mettre un diaporama sur les différents types de randonnées.

Le site Pédibus, le passer en revue, il y a des modifications à faire.

4. Foyer Gabrielle Bordier

Il s'agit d'organiser une Randonnée avec les résidents du Foyer, en mai ou juin.

Certains adhérents du Club peuvent être intéressés pour participer à cette journée, penser à parler de cet évènement lors des diverses randonnées.

Lors de la prochaine AG bien le mettre en lumière.

En attendant proposer à Jo Bernou et Joseph Rouillard de participer avec Geneviève à la discussion avec le Foyer et à l'organisation pour cette année. (Maryvonne a demandé à Christian de les contacter, nous attendons sa réponse).

Réponse de Christian : *Après concertation avec Jo Bernou et Jo Rouillard ce WE, ces derniers sont d'accord pour gérer cette sortie avec les résidents du Foyer Gabrielle Bordier en mai ou juin.*

Il serait impératif d'être un petit noyau de fidèles pour accompagner les dites sorties.

Je me suis moi-même engagé à en être, sauf empêchement connu à l'avance, évidemment.

5. Les Formations FF Randonnée : règlement.

Maryvonne et Sonia font des formations « Qualifiantes » et onéreuses, les remboursements de ces formations par la FFR ne se font qu'à la fin du cursus. Si l'adhérent ne va pas au bout de sa formation (sans raison valable), il n'y a pas de remboursement.

Nous demandons aux adhérents qui décident de se former de s'engager à terminer la formation.

6. Subvention Départementale :

Monique et Sonia se chargent de faire une demande de subvention à la Fédération Départementale pour équiper le Club de matériel pour la marche Nordique (sacs et bâtons).

Maryvonne se renseigne auprès de Clubs ayant une section « marche Nordique » pour connaître la liste des équipements nécessaires au démarrage cette activité.

7. Que reste-t-il de la subvention de l'an dernier ?

Il reste 845 € qui seront utilisés pour le voyage dans le Cotentin, puisque cette somme a été obtenue pour ce voyage.

8. Montant maximum d'utilisation de budget sans délibération pour petits achats.

Il a déjà été défini que les locations de salle lors des randonnées du dimanche peuvent être financées sans demande particulière jusqu'à 60€.

Pour les autres dépenses, la limite est de 100€

Il est nécessaire de renouveler les 2 thermos utiles pour les randos du dimanche.

Maryvonne s'en occupe.

9. Repas au Restaurant : Chantal P

Suite au sondage réalisé (environ 70 réponses) la formule Restaurant a été retenue (à peu de voix près) sachant que plus de la moitié des adhérents n'ont pas de préférence.

Après lecture des devis des différents restaurants sollicités et l'étude des lieux proposés, le Conseil d'Administration a sélectionné le Restaurant de Secondigny.

Voici le menu proposé :

Kir Secondignois

Entrée : Œuf mollet, crème de chorizo.

Plat : Onglet de Bœuf, fondue d'échalotes, gratin dauphinois.

OU Poisson du moment (selon arrivage), écrasé de pommes de terre.

Dessert : Sabayon aux fruits

OU Truffé chocolat

Cafés. Vins inclus

Prix : 30.00 € ttc / personne.

Le Club participera en offrant l'Apéritif des licenciés donc : **25 €** pour les adhérents et **30 €** pour les accompagnants.

10. Questions diverses

- Rappel, la date définitive de l'AG de cette année est fixée au **7 Octobre 2023**, Michèle a réservé la salle.

Il faudra rappeler aux volontaires pour le séjour « Citadin » qui est programmé le 20 Septembre, qu'ils ne peuvent y participer que s'ils ont réglé leur adhésion annuelle avant le séjour. C'est à dire avant l'AG.

- Maryvonne a proposé que le Club finance (12€ par an) l'application « Ma Rando » pour Monique. Elle aura accès à toutes les cartes.

Accord de principe mais Monique n'en a pas besoin pour le voyage dans le Cotentin car le travail est déjà fait. A voir pour les prochains voyages.

- Rappel à tous, le règlement des sorties (voyages ou journées) organisées par le Club peut se faire directement sur le site, par Carte Bancaire avec « HELLO ASSO », ce qui permet pour ceux qui ont une assurance voyage avec cette carte de ne pas régler une assurance supplémentaire. Pour cela aller sur le site pédibus et cliquer sur payer et suivre les indications.
- Il nous a été demandé de participer à Parthenay Gâtine 2024 pour les Jeux Olympiques. Après lecture du cahier de charges proposé, cela ne correspond pas à l'activité d'un club de randonnée. De plus il y a des actions déjà prévues avec la Fédération de Randonnée et il faudra également être mobilisé pour la Journée Départementale du premier dimanche d'octobre 2023.

Fin des travaux à 19 h 22.